



Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada.

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

N° N-222

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures présente ses compliments à Monsieur l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique et a l'honneur de se référer à la Note n° 298 en date du 26 juin 1968 par laquelle Monsieur l'Ambassadeur propose la conclusion d'un accord entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et le Gouvernement du Canada en vue du maintien de la collaboration des deux pays à un programme d'observations sismologiques.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a le plaisir de faire savoir à Monsieur l'Ambassadeur que le Gouvernement canadien accepte la proposition du Gouvernement des États-Unis de reconduire pour trois ans l'autorisation de maintenir un certain nombre de stations d'observation sismographiques mobiles au Canada à condition:

- a) que la durée de cette autorisation s'étende du 1^{er} juillet 1968 au 30 juin 1971;
- b) que le nombre et l'emplacement des observatoires mobiles, l'échange des données scientifiques et autres détails fassent l'objet d'un accord entre le Conseil de recherches pour la défense du Canada et l'Advance Research Projects Agency des États-Unis (Bureau des recherches avancées); et
- c) que, conformément à l'usage établi dans le passé, le matériel importé au Canada à cet effet soit remporté aux États-Unis au terme des recherches.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures note que les données recueillies au Canada aux termes du présent accord seront mises sur demande à la disposition des autorités canadiennes appropriées et que les résultats du programme de recherches paraîtront sous la forme de documents sans cote de sécurité.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures adhère à la proposition de Monsieur l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique suivant laquelle sa Note et la présente réponse constitueront à ce sujet entre les deux Gouvernements un accord entrant en vigueur à la date de ce jour.

M.C.

Ottawa, le 27 juin 1968